

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 20 septembre 2021
N° CP-2021-8-2-10

2^{ème} Commission

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

Service instructeur

Service attractivité des territoires

Service consulté

PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE SOUTIEN AUX ACTIONS 2021 DE L'ASSOCIATION FOND'ACTION ALSACE

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace a réceptionné une demande de subvention de fonctionnement pour 2021 de la part de l'association Fond'Action Alsace, axée sur l'organisation de sa 34^{ème} cérémonie de remise des trophées symbolisant le dynamisme et le rayonnement de l'Alsace en France et à l'étranger.

Le présent rapport propose à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 000 euros à l'association Fond'Action Alsace au titre de l'exercice budgétaire 2021.

Depuis 1986, l'association Fond'Action Alsace s'est fixée pour objectif de faire connaître et de récompenser des Alsaciens et des Alsaciennes, de naissance ou de cœur, qui par leurs initiatives ou leur savoir-faire symbolisent le dynamisme et le rayonnement de l'Alsace en France et à l'étranger. Elle est reconnue, par arrêté préfectoral du 21 août 2008, comme association de mission d'utilité publique.

L'activité principale de l'association, présidée depuis décembre 2016 par M. Bernard STIRNWEISS, consiste en la remise de prix récompensant la réussite exemplaire des Alsaciens ou des Alsaciennes, porteurs de projets originaux et innovants dans les domaines scientifique, économique, culturel, associatif et humanitaire, etc., et dont la notoriété rejaillit sur l'ensemble de l'Alsace.

Les Prix Fond'Action Alsace sont matérialisés par des Trophées remis lors d'une cérémonie annuelle (1 prix d'Honneur, 1 prix Guy Ourisson, 1 prix Spécial, 1 prix Coup de Cœur, des prix « Talent d'Avenir »).

Après une cérémonie 2018 organisée aux Tanzmatten à Sélestat et une cérémonie 2019 qui s'est déroulée à la Cité de la Musique et de la Danse de Strasbourg, l'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a été une année blanche.

En 2021, Fond'Action Alsace souhaite organiser sa 34^{ème} cérémonie de remise des trophées le vendredi 15 octobre à la Salle du Parc à Ribeauvillé.

Le budget 2021 de l'association s'élève à 70 500 euros, destiné pour moitié aux achats et au financement de charges diverses (organisation de la cérémonie de remise des prix, communication et site internet, location de bureaux, fournitures diverses, ...), et pour moitié au financement des salaires et des charges sociales (1 Equivalent Temps Plein).

Les recettes de l'association proviennent des subventions de la Région Grand Est (18 000 euros attendus), de la Collectivité européenne d'Alsace (10 000 euros attendus), de mécènes privés à hauteur de 27 000 euros (Crédit Mutuel, Crédit Agricole Alsace Vosges, Caisse d'Épargne Grand Est Europe, CroisiEurope, Vialis, Electricité de Strasbourg), de partenaires privés et des cotisations à hauteur de 15 500 euros.

Ces dernières années, le Département du Bas-Rhin soutenait cette association à hauteur de 6 000 euros et le Département du Haut-Rhin à hauteur de 4 000 euros, soit un total de 10 000 euros.

La Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques, réunie le 30 août 2021, a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'association Fond'Action Alsace pour 2021.

Les crédits de paiement nécessaires seraient imputés sur l'Opération P0560017 – Natana 865-65-65748-60 Tranche de Financement P0560017T01.

Il est rappelé que le présent dispositif se fonde sur l'article L.1111-4 du Code général des collectivités territoriales.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer à l'association Fond'Action Alsace une subvention de 10 000 euros au titre de l'exercice 2021.
- D'opérer le versement de la subvention en une seule fois.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY